

Le Président

à

Monsieur Mesdames, Messieurs les
Conseillers Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 28 février 2019

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

Le 5 mars 2019 à 15 heures 00 - Salle de réunion – Route du Mont Lozère – Le Bleybard

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 15 février 2019
- Présentation des missions de l'office de tourisme
- Signature de la Charte du Parc National des Cévennes
- Présentation de la démarche « Politique jeunesse intercommunale » proposée par Territoire Conseils
- Questions diverses

Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations

Le Président

Jean de LESCURE

